HYPRONORM BLANCHIMENT DESINFECTANT

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT: HYPRONORM BLANCHIMENT DESINFECTANT
CODE DU PRODUIT: 555
DESCRIPTION/EMPLOI: Mélange stabilisé d'acide peracétique, peroxyde d'hydrogène, acide acétique et de l'eau.

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR: PRO HYGIENE SERVICE
ADRESSE: Sénia 524
94577 ORLY CEDEX
TÉL: 08 26 10 70 70
FAX: 01 56 70 14 75
E-MAIL: mdd@transgourmet.fr

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

CENTRE ANTI-POISON Belgique: +32.70.245.245
CENTRE ANTI-POISON France: +33 45.42.59.59 Orfila (INRS)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX: Peut provoquer un incendie. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures.
RISQUE(S) SPÉCIFIQUE(S): La solution dans l'eau est un acide fort, qui réagit violemment avec les bases et qui est corrosif.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉCLARATION DES PRODUITS DANGEREUX

NOM	NUMÉRO ° CAS	EINECS NR	CONC.	SYMBOLE(S)	PHRASES R
Acide acétique	64-19-7	200-580-7	>= 5 % <= 15 %	C	R10, R35
Acide peracétique	79-21-0	201-186-8	>= 3 % <= 8 %	O, C, N	R7, R10, R20/21/22, R35, R50
Peroxide d'hydrogène	7722-84-1	231-765-0	>= 10 % <= 30 %	O, C	R5, R8, R20/22, R35

L'explication des phrases "R" est mentionnée sous rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX: L'assistance médicale est toujours recherchée. Tous les aides doivent être occupés avec des matériaux protecteur.
INGESTION: Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin. En cas d'inconscience: enlève les vêtements sales mais tenir la victime chaud. Si nécessaire, donner de l'oxygène ou respiration artificielle.
CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes.
CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.
INHALATION: Emporter le victime à l'air frais, dans un endroit calme. Si c'est nécessaire donner de l'oxygène et tenir chaud.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S): eau en grande quantité.
RISQUES SPÉCIAUX: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE:

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES: Utiliser des vêtements de protection. Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION: Diluer tout produit répandu en petite quantité, et laver à grandes eaux. NE PAS absorber avec de la sciure ou avec un autre absorbant combustible.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE MANIPULATION: Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire. Eviter formations des aerols. Ne jamais remettre produit non utilisé dans son emballage d'origine. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter lors de manipulation le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
CONDITION(S) DE STOCKAGE: Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine. Eviter la chaleur et le soleil direct. Conserver fermé dans un endroit sec et frais; empêcher toutes contaminations.
MATIÈRE(S) À ÉVITER: Métaux. Agents réducteurs. Alcalin produits.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION: Peroxyde d'hydrogène: T.L.V. = 1 ml/m3. Acide Acétique: T.L.V. = 10 ml/m3.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

PROTECTION DES MAINS	des gants en PVC, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent).
TEMPS DE PÉNÉTRATION DU MATÉRIEL DE GANTS.	Le temps de pénétration doit être déterminé en collaboration avec le fabricant du matérial des gants.
EQUIPEMENT SPÉCIAL DE SÉCURITÉ	vêtements de protection à manches longues. vêtement de protection.
PROTECTION DES YEUX	Lunettes à coques. Ecran facial.
MESURES HYGIÉNIQUES	Eviter le contact avec la nourriture et la boisson. Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever les vêtements sales.
MESURE(S) D'ORDRE TECHNIQUE	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME	Liquide.
ODEUR	acre.
COULEUR	claire et incolore.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNMENT

PH	3.4 ± 0.5 (solution aqueuse de 1 %) ; 0.5 ± 0.2 (100%)
POINT D'ÉBULLITION	100°C - 110°C
POINT D'ÉCLAIR	± 80°C (closed cup)
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	> 55°C (SADT)
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ)	Non applicable
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ	> 250 °C
PRESSION DE VAPEUR	22 mbar (25°C)
DENSITÉ RELATIVE	1090/1140 kg/m3
VISCOSITÉ	< 30 mPa.s

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Pas de décomposition en utilisation conforme. Réaction exothermique en contact avec des produits alcalins. Eviter contamination avec des produits organiques.
CONDITIONS À ÉVITER	Réchauffage. Lumière du soleil tout droit.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	Matières organiques. des substances alcalines. Métaux précieux (cuivre, laiton, ...). Agents réducteurs.
PRODUIT(S) DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Acide acétique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

EFFETS AIGU D' INHALATION	Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.
EFFETS AIGU DE PEAU	Corrosif.
EFFETS AIGU DES YEUX	Corrosive.
EFFETS AIGU DE VOIE ORALE	Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures. graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.
SENSIBILISATION	Pas de.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

COMPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Facilement biodégradable, selon le test OECD concerné.
BIOACCUMULATION	Pas de bio-accumulation.

ECOTOXICITÉ

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE	A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique. Une neutralisation est nécessaire avant le déchargement vers l'installation d'épuration.
WGK (WASSERGEFÄHRDUNGSKLASSE)	2

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
METHODES D'ÉLIMINATION DES EMBALLAGES	Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les réglements locaux. Pour recycler: vider et refermer l'emballage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

CLASSE ADR	5.1
GROUPE D'EMBALLAGE ADR	II
NUMÉRO UN	3149
NOM D'EXPEDITION	Peroxyde d'hydrogène et d'acide peracétique en mélange, stabilisé
SYMBOLE ADR	5.1 8 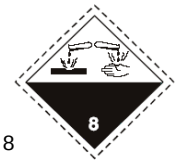

RID

CLASSE RID	5.1

GROUPE D'EMBALLAGE RID	II
NUMÉRO UN	3149
NOM D'EXPEDITION	Peroxyde d'hydrogène et d'acide peracétique en mélange, stabilisé
ADNR	
CLASSE ADNR	5.1
GROUPE D'EMBALLAGE ADNR	II
NUMÉRO UN	3149
NOM D'EXPEDITION	Peroxyde d'hydrogène et d'acide peracétique en mélange, stabilisé
IMDG	
CLASSE IMDG	5.1
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	II
NUMÉRO UN	3149
NOM D'EXPEDITION	Peroxyde d'hydrogène et d'acide peracétique en mélange, stabilisé
EMS-NR	5.1 - 02
POLLUANT MARIN	non.
ICAO/IATA	
CLASSE ICAO	5.1
GROUPE D'EMBALLAGE ADR	II
NUMÉRO UN	3149
NOM D'EXPEDITION	Peroxyde d'hydrogène et d'acide peracétique en mélange, stabilisé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLES DE DANGER

C - Corrosif

O - Comburant

COMPOSANT DANGEREUX

Acide acétique
Peroxide d'hydrogène

PHRASES R	R7 - Peut provoquer un incendie. R22 - Nocif en cas d'ingestion R34 - Provoque des brûlures.
PHRASES S	S3/7 - Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. S14 - Conserver à l'écart des agents réducteurs S17 - Tenir à l'écart des matières combustibles. S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage . S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S50 - Ne pas mélanger avec de substances comburantes

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5%	phosphonates.
15-30%	agents de blanchiment oxygénés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.
Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 91/155/EEC. Ce produit est classifié selon 67/548/EEC - 99/45/EEC ou selon AISE-guidelines. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Christeyns n'est pas responsable pour des pertes ou des dégats causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

RÉVISION CHAPITRE(S) N° 2,3,9

PHRASES R

R5 - Danger d'explosion sous l'action de la chaleur
R7 - Peut provoquer un incendie
R8 - Favorise l'inflammation des matières combustibles
R10 - Inflammable
R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion
R35 - Provoque de graves brûlures
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques